

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION AU CNCFA

(mis à jour le 17 novembre 2021)

La fiche d'informations jointe nous permet de mieux vous identifier en vue d'un prochain échange direct.

Nous attirons votre attention sur 4 points importants concernant l'adhésion au CNCFA :

- La demande d'adhésion au CNCFA doit être, idéalement, appuyée par au moins un confrère « parrain » du demandeur, membre du CNCFA. Si vous n'avez pas de « parrain », une procédure particulière d'adhésion sera mise en œuvre.
- Vos activités de conseil en Fusacq doivent être couvertes par un **contrat d'assurance RC pro adapté à l'exercice de notre profession**.

Si vous ne disposez pas aujourd'hui d'une couverture réellement adaptée (ou que vous avez des doutes à ce sujet), le CNCFA peut vous orienter vers un contrat RC Pro négocié auprès du courtier BdJ. La preuve de votre souscription à un contrat RC Pro adapté sera exigée pour valider votre adhésion au syndicat.

- La charte de déontologie du CNCFA, les statuts et le règlement du CNCFA (consultables sur le site) doivent être approuvés et bien sûr respectés dans la pratique par tous ses membres. Ils constituent un engagement fondamental de chacun des membres du CNCFA, engagement sur lequel le syndicat communique par ailleurs vers son environnement.
- La demande d'adhésion doit préciser l'appartenance à l'un des deux collèges du syndicat définis ci-après :
 - Collège A : indépendants capitalistiquement
 - Collège B : non indépendants capitalistiquement

Un membre est considéré comme non indépendant capitalistiquement, dès lors qu'une part de son capital est détenue directement ou indirectement par une personne physique ou morale exerçant une des activités suivantes : banque, gestion de patrimoine, fonds d'investissement, expertise comptable, commissariat aux comptes, avocat, notaire.

La fiche d'informations est à renseigner et à retourner
([Pour la télécharger au format Excel cliquez-ici](#))

- **par E-mail** (de préférence) :
 - **aux secrétaires** (laurent.Driutti@optimeo.one & philippehermant@valiente-invest.com) qui feront suivre à la commission adhésion
 - **et en copie au président du CNCFA** (roland.vacheron@adresconseil.fr)
- **ou par courrier** (CNCFA : 128 rue de La Boétie - 75008 Paris),

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION AU CNCFA

(mis à jour le 17 novembre 2021)

Un des membres de la commission d'admission, ne manquera alors pas de vous contacter en vue de d'un échange d'informations suivi d'une délibération de la commission.

Une fois votre demande d'adhésion acceptée :

- Vous recevrez un document vous permettant de choisir les différents services auxquels la CNCFA fait bénéficier ses adhérents.
- Vous recevrez un appel de cotisation pour règlement de votre cotisation annuelle (année civile) en fonction de la formule retenue et de votre collègue d'appartenance;
- Vous serez invité à nous retourner le document « conditions d'admission et Charte de Déontologie du CNCFA » signé.
- Vous serez invité à renseigner le document en ligne qui vous permettra de figurer dans l'annuaire des membres du syndicat ;
- Vous recevrez un code confidentiel pour accéder à l'espace privé « membres » du site du CNCFA (www.cncfa.fr), son Forum de discussions et les documents téléchargeables réservés aux membres.

Une fois membre, nous vous inviterons à développer vos relations avec un syndicat professionnel qui compte sur la mobilisation de chacune et chacun. Les délégations régionales comme les commissions thématiques du CNCFA ne fonctionnent que grâce à la dynamique de nos membres actifs.

Nous vous remercions par avance pour les renseignements fournis qui concernent :

- le demandeur,
- la structure concernée,
- des infos sur vos activités Fusacq,
- enfin une signature de vos engagements.

Vous pouvez joindre les Trésoriers du CNCFA ou le Président du CNCFA, pour toute question relative à votre demande d'adhésion et ses suites.

Cordialement,

Le Bureau du CNCFA

Président	Secrétaire		Trésorier	
Roland VACHERON	Laurent DRIUTTI	Philippe HERMANT	Jacques-Edouard MOREAU	Stéphane CONESA
Ad Res Conseil	OPTIMEO	VALIENTE	MJE FINANCE	SCCOFI
Tel : 04 77 64 25 50	Tel : 06 80 44 96 04	Tel : 06 76 75 39 04	Tel : 06 74 73 76 60	Tel : 06 17 43 36 38
roland.vacheron@adresconseil.fr	laurent.driutti@optimeo.one	philippehermant@valiente-invest.com	jemoreau@mjefinance.com	sconesa@sccofi.com

[\(Pour la télécharger La fiche d'informations suivante au format Excel cliquez-ici\)](#)